

HYDROFUGE MOUSSANT - Gamme bâtiment

HYDROFUGE BIOCIDÉ PRÊT A L'EMPLOI



- Nettoie et protège les surfaces en une seule opération.
- Permet de réaliser un traitement hydrofuge et anti verdissures efficace pendant plusieurs années
- Utilisation en préventif comme en curatif.
- Laisse respirer les supports et augmente la durée de vie des matériaux.
- Economique grâce à son bon pouvoir couvrant, sa rémanence et son gain de temps à l'application.
- Ne modifie pas l'aspect des matériaux. Non filmogène.
- Ininflammable et sans solvant.
- N° d'inventaire au Ministère de l'environnement : 51479.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Liquide, émulsion blanche. Pratiquement inodore.
- Ininflammable. Point d'éclair : néant.
- Densité à 20°C : $1,00 \pm 0,02$.
- pH du produit concentré : $7,4 \pm 0,5$.
- Préparation aqueuse à base d'un agent hydrofugeant et d'un biocide.
- Hydrofuge incolore. Ne modifie pas l'aspect de la surface traitée.
- S'applique sur tous supports : ciment, mortiers, plâtre, tuiles, agglomérés, pierres, terre cuite, briques, bois, ardoises...
- Traite les toitures, murs, façades, tuiles, balustres, etc.
- Diminue l'apparition des efflorescences ou des moisissures.
- Les surfaces restent propres plus longtemps grâce au ruissellement des eaux qui entraîne les souillures.
- Empêche l'eau de pénétrer et évite ainsi les méfaits du gel.
- Laisse respirer les supports.
- Contient 8 g/kg de chlorure de didecyl diméthyl ammonium.
- **HYDROFUGE MOUSSANT** est un biocide (règlement Biocides 528/2012) utilisé pour l'usage PT 10 et PT2 pour traiter à titre préventif ou curatif les ouvrages de maçonnerie ou les matériaux de construction autres que bois par la lutte contre les attaques microbiologiques et les algues.

SECURITE / ENVIRONNEMENT :

- **HYDROFUGE MOUSSANT** est non classé selon le règlement CLP CE N°1272/2008.
- Eviter de rejeter le produit concentré dans l'environnement (utiliser la totalité aux doses préconisées). Faire retraiter l'emballage par un prestataire agréé. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Usage réservé aux professionnels.

MODE D'EMPLOI :

- Attendre au moins 28 jours, en cas d'application sur béton ou crépis frais.
- S'assurer d'appliquer le produit par temps sec (prévoir un minimum de 72 heures sans pluie) sur supports secs, non gras et dépoussiérés.
- En cas de nettoyage préalable à la haute pression avec **AXIS DNM**, prévoir une semaine de séchage, notamment pour supports sales avec traces de pollution.
- En cas d'épaisseurs très importantes de verdissures et lichen, gratter les supports, jusqu'à obtenir une faible épaisseur.
- Pulvériser **HYDROFUGE MOUSSANT** concentré directement sur la surface à traiter jusqu'à saturation en une seule couche et en insistant sur les zones les plus chargées en verdissure.
- L'application du produit se fait de bas en haut.
- Ne pas rincer après la pulvérisation, laissez pénétrer et sécher. Les algues, lichens et autres verdissures seront détruits sur place dans les jours qui suivent et éliminés par les intempéries dans les semaines suivantes.
- Consommation : 1 litre permet de traiter 2 à 6 m², en fonction de la propreté et porosité des supports.